

Le second rouleau ne contient aucune planche annexe, mais sur la dernière planche de ce rouleau consacré à la soie, et à la suite de sa dernière poésie, l'empereur K'ien-long a signé et daté; l'année indiquée est, comme pour la préface, l'année *ki-tch'ou*, 1769.

De ces diverses notices, il résulte clairement que, vers le milieu du dix-huitième siècle, un rouleau de *Tableaux du tissage*, faussement attribué à Lieou Song-nien, avait été offert à l'empereur; en 1769, on lui présenta un nouveau rouleau contenant les *Tableaux du labourage*, et ceux-là aussi, bien que non signés, lui furent donnés comme l'œuvre de Lieou Song-nien. Un examen plus attentif montra que les deux rouleaux, copiés de l'œuvre ancienne de Leou Cheou, étaient en réalité dus à Tch'eng K'i, qui devait vivre dans la seconde moitié du treizième siècle. En cette même année 1769, par ordre de l'empereur, les deux séries de tableaux furent gravées sur pierre. Quand donc, quelques années plus tard, les commissaires du Sseu-k'ou-ts'iuan-chou parlent de « l'exemplaire peint » conservé au palais et qui a été « gravé sur pierre », il est hors de doute qu'il ne s'agit pas du *Keng tche t'ou* de Tsiao Ping-tcheng gravé sur bois en 1696 ou de sa réplique par Tch'en Mei gravée en 1739, mais de celui de Tch'eng K'i reproduit sur dalles de pierre en 1769.

*
**

Nous sommes ainsi en possession d'une nouvelle édition du *Keng tche t'ou*; mais quel en est l'intérêt? Ce *Keng tche t'ou* gravé en 1769 n'est-il que la reproduction d'une œuvre plus ou moins fantaisiste inspirée de celle de Leou Cheou? Nous sert-il au contraire, plus que l'édition japonaise ou le *rifacimento* de Tsiao Ping-tcheng, à reconnaître les traits caractéristiques du *Keng tche t'ou* primitif? Le problème est délicat, mais son importance même nous oblige à le serrer d'un peu près.

Avant tout, une question préliminaire s'impose à notre examen; y a-t-il un espoir raisonnable de retrouver jamais les originaux de Leou Cheou? Leur seule découverte modifierait beaucoup les conditions de notre enquête; or, il s'est conservé en Chine des peintures encore plus anciennes que celles-là. Les textes, en ce qui concerne les peintures mêmes de Leou Cheou, sont-ils donc muets dès le douzième siècle?

Ici encore, il faut faire une distinction. Selon toute vraisemblance, il y eut non pas une série de peintures originales dues à Leou Cheou, mais au